



CENTRE DE GESTION DE
LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DU LOIRET.



LETTRE D'INFORMATION

A LA UNE

Régime indemnitaire (RI) et maladie: possibilité de maintenir en partie le RI pendant un congé de longue maladie ou un congé de grave maladie (rappel)



Pour rappel, en raison du principe de parité avec la fonction publique d'Etat (FPE), les modalités de maintien des primes en cas d'absences fixées par les collectivités territoriales pour leurs agents, ne doivent pas être plus favorables que celles prévues dans la FPE.

Désormais, depuis le 1er septembre 2024, le décret, tel que modifié par un décret du 27 juin 2024, prévoit un maintien du RI pendant les périodes de CLM et CGM dans les proportions suivantes :

- 33% la 1ère année;
- 60% les 2ème et 3ème années.

[En savoir plus](#)

AGENDA

- [Conseil médical formation restreinte le 13 mai](#)
 - [Conseil médical formation plénière le 14 mai](#)
 - [Formation Premiers Secours en Santé Mentale les 15 et 16 mai](#)
 - [Calendrier des Conseils médicaux](#)
 - [Calendrier des séances de CAP-CCP](#)
 - [Calendrier des séances de CST](#)
- ATTENTION,**
changement de date
pour le prochain CST
jeudi 12 juin 2025.

CARRIÈRE

RAPPEL

Réforme des Secrétaires généraux de mairie : FAQ

Promotion interne 2025 : nombre de postes ouverts



La Direction générale des collectivités territoriales (DGCL) a publié une Foire aux questions afin d'éclairer les modalités de mise en œuvre de la réforme du cadre statutaire des secrétaires généraux de mairie. Elle sera évolutive en fonction des questions posées par les collectivités et des besoins à clarifier.

[Accéder à la FAQ](#)

CONCOURS

Prolongation de la période d'inscription au concours d'ATSEM principal de 2ème classe

Les préinscriptions à la session 2025 du concours d'ATSEM principal de 2ème classe sont ouvertes depuis le 2 avril 2025. Or, un décret n° 2025-360 du 18 avril 2025, paru au Journal Officiel le 20 avril 2025, portant inversion temporaire des parts respectives de postes à pourvoir par la voie des concours externe et interne. Pour le CDG45, la nouvelle répartition est de 22 postes en externe et 45 postes en interne.

Cette modification vise à augmenter le volume de recrutement par la voie du concours interne afin de permettre à un plus grand nombre d'agents « faisant fonction » d'ATSEM d'accéder à ce cadre d'emplois.

Pour tenir compte de cette modification, **la période d'inscription est prolongée comme suit :**

- Préinscription en ligne du 2 avril 2025 au mercredi 4 juin 2025 (au lieu du 7 mai 2025)
- Clôture des inscriptions le jeudi 12 juin 2025 (au lieu du jeudi 15 mai 2025)



Pour les candidats déjà inscrits et souhaitant changer de voie de concours, il convient de procéder à une nouvelle préinscription en ligne.

La date des **épreuves écrites** est quant à elle maintenue au mercredi **8 octobre 2025**. Le service concours du CDG 45 se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires : concours@cdg45.fr.

[En savoir plus](#)

MOBILITÉ

Recrutez un agent opérationnel !



Le 19 mai prochain, ce sont 15 futurs agents qui terminent leur [parcours de formation](#).

Après 3 mois et demi de travail à explorer les finances publiques, les ressources humaines, l'urbanisme ou l'état civil et 6 semaines de stage à mettre la théorie en pratique, ils sont prêts à être recrutés. Leur profil vous intéresse ? faites le nous savoir à l'adresse suivante : mobilite@cdg45.fr, nous leur ferons suivre vos offres d'emploi.

EMPLOI

Journée d'étude sur l'attractivité

Le 4 avril dernier, le CDG45 a participé à une journée d'étude sur « **L'attractivité des collectivités territoriales : regards croisés entre professionnels et futurs cadres territoriaux** ».

Coorganisée par les étudiants du Master 2 Droit et Management public Local et le CNFPT, cette journée s'est déroulée autour de 4 ateliers :

- Qu'est-ce qui rend un territoire attractif pour les jeunes talents ?
- Comment attirer les jeunes vers les métiers de la fonction publique territoriale ?
- Comment les collectivités s'affirment-elles face à des concurrences croissantes ?
- Quelles actions permettent d'attirer et de fidéliser les jeunes talents ?



RAPPEL

Vous êtes gestionnaire financier et comptable ? Répondez à l'enquête !

Vous avez jusqu'au 17 mai 2025 pour répondre à l'enquête.

Merci à Mme Valérie MARTIN, Maire de Lorris et Vice-présidente du CDG45, à M. Maxime TAFFOUREAU, DGS du CDG45 et à Mme Sophie SICCA, Responsable du pôle Emploi Territorial du CDG45 pour leur participation à cet événement. Leurs contributions ont permis de mettre en avant les nombreux atouts de la fonction publique territoriale.

Le CDG45 se mobilise pour l'emploi !

Le Pôle EMPLOI TERRITORIAL du CDG45 a récemment participé à plusieurs événements afin de promouvoir les offres d'emploi des communes et établissements publics du Loiret :

- Le forum « Job saisonniers/alternance » à Châteauneuf-sur-Loire le 12 mars 2025
- Pitch ton métier à l'Université d'Orléans le 18 mars 2025
- Le forum de l'emploi public à l'AGRACO d'Orléans le 20 mars 2025
- Le forum de l'emploi « 2000 emplois 2000 sourires » à Orléans le 27 mars 2025
- Le forum « 100 % alternance » au CO'MET à Orléans le 2 avril 2025
- Le forum de l'emploi à Châteauneuf-sur-Loire le 24 avril 2025



Au total, plus de 430 demandeurs d'emploi ont visité le stand du CDG45.

Si votre collectivité souhaite rejoindre le stand du CDG45 pour présenter ses offres d'emploi et avoir un contact direct avec de potentiels candidats, contactez-nous à l'adresse : emploi@cdg45.fr

RAPPELS

[Nouvelle convention d'assurance chômage du 15 novembre 2024 : mensualisation de l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi \(ARE\).](#)

[Campagne de saisie du Rapport Social Unique 2024 : Ouverture au 1er avril 2025](#)



Vous recevez ce courriel car vous êtes inscrit à notre newsletter
Votre adresse électronique est précieuse | Nous nous engageons à la garder pour nous

[Notre politique de confidentialité](#)
[Gestion de l'abonnement](#) | [Désinscription](#)

Retrouvez également nos dernières publications !

Publications



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 avenue des Droits de l'Homme - BP 91249 - 45002 ORLÉANS Cedex 1

Tél. : 02.38.75.85.45 - www.cdg45.fr